

# Réfléchir et prendre en main la transmission de sa ferme

## Objectifs

Permettre aux agriculteurs de réfléchir et anticiper la transmission de leur ferme, tant sur les aspects humains, relationnels qu'économiques, juridiques et administratifs.

## Pré-requis

Aucun pré-requis

## Contenu

4 jours, 4 intervenants, 1 dynamique de groupe avec :

- un sociologue spécialiste de la transmission agricole pour aborder les dimensions humaines et relationnelles (maison : rester ou partir ?, maintenir une équité entre ses enfants, rencontrer puis établir une relation de confiance avec le repreneur...)
- une avocate en droit rural pour traiter des questions juridiques et administratives (les baux ruraux et autres faire-valoir, les règles de succession et donation, les délais administratifs et les impôts à prévoir...)
- un expert foncier pour mieux comprendre les aspects liés à l'évaluation de la valeur de sa ferme
- un animateur de l'AFOCG pour parler des aspects comptables et fiscaux liés à la transmission

Ces journées permettront de réfléchir collectivement, avec l'appui d'intervenants, aux enjeux de la transmission et de définir individuellement son projet de transmission. La formation sera complétée par une demi-journée complémentaire qui aura ensuite lieu sur votre ferme avec un formateur pour faire le point sur les sujets abordés pendant ces 4 jours. La date sera fixée avec le formateur en fonction de vos disponibilités.

Les objectifs :

- Prendre du recul par rapport à sa situation et clarifier ses idées (savoir « par quel bout » prendre les choses) sur les questions liées à la transmission
- Identifier des côtés cédant et repreneur, les enjeux, valeurs et besoins quant à son projet de vie et au devenir de la ferme
- Identifier les 3 phases d'une transmission hors cadre familial et cadre familial
- Repérer les éléments de la dynamique de la transmission familiale : renommée, équité, maisonnée, rivalité et solidarité au sein de la fratrie, sous-systèmes familiaux qui permettront d'instaurer un débat au sein de la famille et de prendre des décisions en concertation
- Comprendre les aspects juridiques de la transmission du patrimoine et les modalités de transmission de l'exploitation ainsi que l'importance de prendre en main et d'anticiper ces aspects juridiques et administratifs
- Comprendre les différentes manières d'estimer la valeur de sa ferme et de fixer le montant des fermages
- Comprendre les impacts comptables et fiscaux liés à la transmission de sa ferme

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Dates, lieux et intervenants

**14 oct 2022** 12510 Olemps  
09:30 - 17:30 (7hrs)

Dominique Lataste, Cabinet Autrement Dit

**18 nov 2022** 12510 Olemps  
09:30 - 17:30 (7hrs)

Marion Sabatier, avocate en droit rural

**12 déc 2022** 12510 Olemps  
09:30 - 17:30 (7hrs)

Nicolas Barthe, expert foncier  
Nicolas de Lahongrais, AFOCG Aveyron

**16 janv 2023** 12510 Olemps  
09:30 - 17:30 (7hrs)

Dominique Lataste, Cabinet Autrement Dit

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom et Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 4 jour(s)

**Date limite d'inscription** 01/10/2022

## Tarifs

Adhérent 863€

Non adhérent 863€

Non agricole 863€

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

## Plus de renseignements

Erwin DARAGNES

erwin-daragnes@addear12.com

ADDEAR Aveyron

La Maison des Paysans (La Mouline)

7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tél. : 05-65-67-44-98

Portable : 07-69-25-13-96

Formation portée par l'ADDEAR de  
l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité de prendre en compte les éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

**Taux de satisfaction : 100%**

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.



**Modalités d'accès :** Nous contacter

Tel \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))